

COMMISSION INTERNATIONALE DE LA MEUSE

Rapport annuel 2007



EDITION

Commission internationale de la Meuse

Palais des Congrès

Esplanade de l'Europe 2

B-4020 Liège

www.meuse-maas.be

TABLE DES MATIERES

Préface de la présidente	3
La Commission internationale de la Meuse	5
Organigramme	6
Réunions tenues en 2007	7
Travaux des groupes de travail	8
Groupe de travail « hydrologie/inondations »	8
Atelier ‘outils de prévision des crues’	8
Groupe de travail « coordination »	10
Tâche demandée au groupe de projet « chimie »	11
Préparation du 3e Symposium international sur la Meuse	11
Groupe de travail « monitoring »	12
Tâche demandée au groupe de projet « écologie »	12
Groupe de travail « programme de mesures et objectifs »	13
Tâches demandées au groupe de projet « chimie ».....	13
Tâches demandées au groupe de projet « écologie ».....	13
Tâches demandées au groupe de projet « eaux souterraines ».....	14
Système d’avertissement et d’alerte	15
Accueil délégations étrangères	17
Publications de la CIM depuis 2001	19

PREFACE DE LA PRESIDENTE

Comme les années précédentes, la Commission internationale de la Meuse s'est attelée à la réalisation et à l'accomplissement de tâches importantes en 2007.

A nouveau, la mise en œuvre de la directive-cadre européenne sur l'eau a constitué l'un des objectifs essentiels des travaux. Les États /Régions ont publié un rapport commun – non requis par la directive – concernant l'élaboration des programmes de surveillance et ainsi mis en évidence le succès des travaux de coordination transfrontalière.

En 2007, les groupes de travail et de projet se sont penchés sur les questions importantes pour l'élaboration de la partie faîtière du plan de gestion et sur les programmes de mesure. A titre d'exemple, on peut citer la comparaison et la discussion des normes nationales et régionales pour les polluants pertinents pour les eaux de surface et les eaux souterraines ou les discussions, entamées en 2007, au sujet de la continuité biologique nécessaire à la libre circulation des poissons.

Des progrès ont également été enregistrés dans le domaine de la protection contre les inondations, par exemple en matière de comparaison des méthodes de cartographie du risque de dommage ou par l'organisation d'un atelier couronné de succès portant sur l'amélioration de l'annonce des crues. La directive européenne relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation, publiée en novembre 2007, confrontera la Commission internationale de la Meuse à de nouveaux défis. Elle constituera la plateforme pour la coordination de cette directive au niveau international. Dans ce domaine, la CIM profite de longues et riches années d'expériences.

Parmi les thèmes abordés par la CIM figurait aussi les pollutions accidentelles. Un nouveau groupe de travail a été mis en place à cet effet et l'on s'est attelé à la modernisation et à l'élargissement du système d'alerte. L'Allemagne et le Luxembourg devront dorénavant également être associés à ce système d'alerte.

L'échange d'informations avec les 7 observateurs reconnus a été renforcé et tous ont introduit des demandes de renouvellement du statut d'observateur qui ont été acceptées. De plus, une huitième organisation a été nouvellement reconnue. Les échanges avec les groupes d'intérêt et d'utilisateurs revêtent un intérêt particulier, compte tenu de l'exigence de la directive-cadre européenne sur l'eau de rechercher un équilibre entre protection et utilisation des eaux.

Je me réjouis de pouvoir constater qu'en 2007, nous avons beaucoup réalisé en commun au sein de la CIM. D'autres défis importants nous attendront. Nous ne pourrons les mener à bien/ qu'en poursuivant notre confiante collaboration transfrontalière

Heide Jekel
Présidente



LA COMMISSION INTERNATIONALE DE LA MEUSE

Que fait la Commission internationale de la Meuse ?

La Commission internationale de la Meuse, constitue la plate-forme de travail et d'échanges permettant une coopération et une coordination internationale visant à atteindre les objectifs environnementaux ambitieux fixés par la Directive cadre Eau (Directive 2000/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau).

Qui en fait partie ?

La Commission internationale de la Meuse est composée des huit Parties contractantes à l'Accord de Gand à savoir : l'Allemagne, la Belgique, la Région de Bruxelles-Capitale, la Région flamande, la Région wallonne, la France, le Grand-duché du Luxembourg et les Pays-Bas. Des organisations non gouvernementales (WWF Belgium, Bond Beter Leefmilieu Vlaanderen, RIWA-Maas/Meuse, Union Wallonne des Entreprises, Stichting Reinwater, Inter-Environnement Wallonie, Union régionale du grand Est des Fédérations pour la Pêche et la Protection du Milieu aquatique) et intergouvernementales (Union économique Benelux) ont un statut d'observateur auprès de la Commission et peuvent participer à certains travaux.

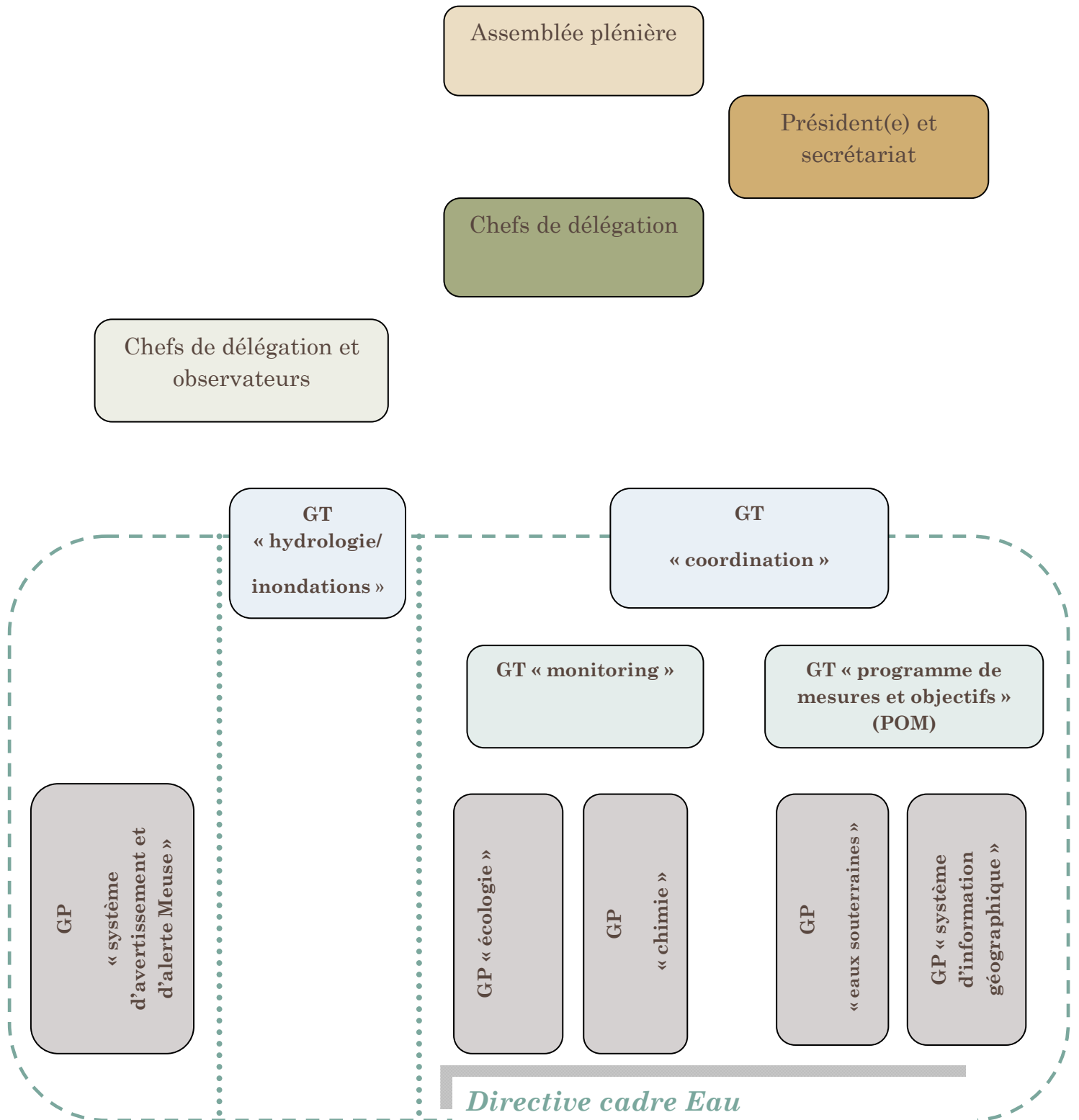
Comment fonctionne-t-elle ?

La Commission internationale de la Meuse dispose d'un secrétariat permanent basé à Liège, au Palais des Congrès. Le secrétariat composé d'un secrétaire général, Monsieur Mario Cerutti, d'un secrétaire exécutif, Paul Racot et d'une assistante de secrétariat, Laurence Tahay assiste la Commission dans l'exécution de ses travaux.



PAUL RACOT, HEIDE JEKEL ET MARIO CERUTTI

ORGANIGRAMME



GT = groupe de travail GP : groupe de projet

REUNIONS TENUES EN 2007

REUNIONS TENUES EN 2007	PRESIDEEES/ANIMEES PAR	NOMBRE DE REUNIONS
REUNION PLENIERE	HEIDE JEKEL (ALLEMAGNE)	1
REUNION DES CHEFS DE DELEGATION	HEIDE JEKEL (ALLEMAGNE)	3
REUNION DES CHEFS DE DELEGATION ET OBSERVATEURS	HEIDE JEKEL (ALLEMAGNE)	1
GROUPE DE TRAVAIL « HYDROLOGIE/INONDATIONS »	ANDRE MAGNIER (FRANCE)	5
GROUPE DE TRAVAIL « COORDINATION »	ERIC MARTEIJN (PAYS-BAS)	3
GROUPE DE TRAVAIL « MONITORING »	JEAN-PIERRE DESCY (WALLONIE)	5
GROUPE DE TRAVAIL « PROGRAMME DE MESURES ET OBJECTIFS »	THOMAS MENZEL (ALLEMAGNE)	2
GROUPE DE PROJET « SYSTEME D'AVERTISSEMENT ET D'ALERTE MEUSE »	GERARD DE VRIES (PAYS-BAS)	2
GROUPE DE PROJET « ECOLOGIE »	KRIS VAN LOOY (FLANDRE)	1
GROUPE DE PROJET « CHIMIE »	GERARD DE VRIES (PAYS-BAS)	3
GROUPE DE PROJET « EAUX SOUTERRAINES »	GERTRUD SCHAFFELDT (ALLEMAGNE)	1
GROUPE DE PROJET « SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE »	XAVIER DEMARETS (WALLONIE)	0
TOTAL DES REUNIONS TENUES		27



RÉUNION PLÉNIÈRE, MAIRIE DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

TRAVAUX DES GROUPES DE TRAVAIL

Groupe de travail « hydrologie/inondations »

Le groupe de travail « hydrologie/inondations » s'est réuni à deux reprises au cours de cette année 2007 : le 6 mars et le 18 septembre.

Les conclusions de cette réunion ont été :

- que le président du groupe de travail « hydrologie/inondation » proposerait à son groupe de travail d'établir un état des lieux des pratiques en matière de réalisation d'études et de réalisation des projets de lutte contre les inondations et les sécheresses. Chaque délégation mettrait ainsi en évidence la façon dont sont pris en compte, dans l'instruction des dossiers correspondants, les impacts sur la qualité de l'eau et de l'écosystème ;
- qu'il serait alors transmis au groupe de travail « POM » qui pourrait l'analyser, faire connaître au groupe de travail « hydrologie/inondations » ses observations et préciser ses attentes ;
- qu'une réunion commune des deux groupes de travail pourrait alors être organisée sur ce thème afin de définir les thèmes de travail commun et la contribution attendue par le groupe de travail « POM » de la part du groupe « hydrologie/inondations »

Au cours de sa réunion du 18 septembre 2007, le groupe de travail a également examiné la proposition de Directive du Parlement européen et du Conseil relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation qui, dans sa version actuelle, prévoit un certain nombre de coordinations entre les Etats/Régions. Afin de préparer l'avenir et ainsi gagner du temps dans le cas où la proposition serait adoptée en l'état, le groupe de travail souhaite qu'une décision confiant à la CIM les missions de coordination en la matière soit adoptée et que le mandat du groupe de travail puisse être adapté en ce sens.

Au cours de l'année écoulée, les délégations ont finalisé le document intitulé "comparatif des méthodes de cartographies des risques de dommages" présentant les différentes méthodes utilisées dans les Etats/Régions pour quantifier, gérer et prévenir les conséquences des crues. Après adoption par l'Assemblée plénière, ce document a été mis à la disposition du public (www.meuse-maas.be; rubrique publications).

Atelier 'outils de prévision des crues'

Un atelier portant sur les outils de prévision des crues s'est tenu le 19 novembre 2007 à Liège afin de donner un aperçu de l'amélioration des systèmes de prévision et d'avertissement enregistrés depuis l'adoption en 1998 du plan d'action international de lutte contre les inondations.

Il s'est avéré que tous les pays/régions du bassin versant de la Meuse ont enregistré des progrès considérables au niveau de l'amélioration des systèmes de prévision et d'avertissement des crues.

Il ressort également de cet atelier qu'une priorité doit être donnée d'une part, à la démarche de traduction des prévisions de crue en termes de gestion de crise et, d'autre part, à l'automatisation de l'échange des prévisions de débit entre les différents instituts.



CRUE DE LA MEUSE EN AMONT DE DINANT

Groupe de travail « coordination »

Au cours de l'année 2007, le groupe de travail « coordination » s'est réuni trois fois.

Au cours de cette période, dans le cadre de la coordination multilatérale de la mise en œuvre de la Directive cadre sur l'Eau, il a eu à connaître des travaux réalisés par les différents groupes de travail.

C'est ainsi qu'il a eu à débattre et à annoter le projet de rapport sur la coordination des programmes de contrôle de surveillance mis en place par les Parties dans le district hydrographique international de la Meuse, lequel devait être soumis par le groupe de travail « monitoring » aux chefs de délégation pour approbation.

Dans le cadre de la rédaction de la partie factuelle du plan de gestion du district hydrographique international de la Meuse, le groupe de travail « coordination » a pu constater l'avancement et les résultats des travaux des divers groupes de travail de la Commission. On citera plus particulièrement:

- la liste des substances pertinentes pour la Meuse;
- l'étude visant à déterminer si le fluorure est une substance pertinente pour la Meuse;
- la liste des substances présentant un risque pour la production d'eau potable à partir de la Meuse présentée par le RIWA;
- l'harmonisation des objectifs environnementaux;
- l'harmonisation des programmes de mesures des parties;
- l'organisation d'un atelier "économie" conjoint pour l'Escaut, le Rhin et la Meuse.

Sur la base de l'expérience acquise avec un système d'information géographique (SIG) développé pour la Commission Internationale de l'Escaut et compte tenu de l'utilité que l'on peut en attendre pour la coordination des plans de gestion nationaux et régionaux pour le bassin hydrologique de la Meuse, le groupe de travail a proposé aux chefs de délégation de développer un système similaire pour la Commission Internationale de la Meuse.

Considérant que des synergies peuvent être trouvées entre ce que les Parties intègrent dans leurs programmes de mesure pour la réalisation des objectifs de la Directive cadre sur l'Eau et leurs plans en matière de protection contre les crues et les mesures destinées à soutenir les étiages, le groupe de travail a marqué son accord sur l'organisation d'une rencontre entre les présidents des groupes de travail « hydrologie/inondations », « POM » et « coordination » destinée à baliser les travaux conjoints. Au cours de cette réunion, les présidents ont convenu de l'utilité d'organiser une réunion commune dans le courant de 2008, sur la base de l'inventaire des projets de protection contre les crues et étiages à établir par le groupe de travail "hydrologie/crues".

Enfin, eu égard à la problématique du réchauffement climatique et à ses conséquences tant économiques qu'écologiques, le groupe de travail a proposé à l'Assemblée plénière l'établissement d'une note compilant toutes les informations aujourd'hui disponibles concernant une augmentation possible de la température de l'eau ainsi que les causes et conséquences possibles de ce phénomène.

Tâche demandée au groupe de projet « chimie »

- Le groupe de projet « chimie » a été invité à collecter les résultats des Parties concernant les substances présentant un risque pour la potabilisation de l'eau et à en présenter les résultats.

Préparation du 3e Symposium international sur la Meuse

Dans le cadre de la semaine internationale de l'eau, la délégation wallonne accueillera le 3e Symposium international sur la Meuse à Liège, en mars 2010. Il est prévu que ce symposium comporte une partie consacrée aux jeunes.

C'est ainsi qu'en marge du groupe de travail « coordination », un comité d'organisation a été mis en place en 2007 pour entamer les préparatifs afin d'assurer la coordination et de donner aux établissements scolaires qui souhaitent participer à ce grand rendez-vous l'opportunité d'intégrer le thème dans leurs programmes scolaires.

Groupe de travail « monitoring »

Le groupe de travail « monitoring » s'est réuni cinq fois en 2007. Grâce au travail effectué au sein des groupes de projet et à la disponibilité des membres du groupe de travail « monitoring », ce dernier a pu proposer aux chefs de délégation lors de leur réunion de mars une version définitive du « Rapport sur la coordination des programmes de contrôle de surveillance au sein du DHI Meuse ». Il sera par la suite approuvé en séance plénière et mis à la disposition du public (www.meuse-maas.be; rubrique publications) L'élaboration de ce rapport constituait la tâche essentielle pour cette année découlant du mandat confié au groupe de travail.



Constatant que le mandat était quasiment exécuté, le président a pris l'initiative de proposer au groupe de travail un projet de nouveau mandat destiné à encadrer les travaux futurs. Ce projet de mandat a été discuté et un consensus a été atteint quant à son contenu. Il sera également approuvé en séance plénière en décembre 2007.

En septembre, le groupe de travail s'est penché sur l'évolution du réseau de mesures homogène qui fait l'objet d'un point particulier du mandat. Dès son adoption formelle, le groupe de travail, sur la base des réseaux de contrôle nationaux / régionaux, formulera des propositions afin de créer un observatoire de la qualité des eaux à l'échelle du

district hydrographique international conformément à l'accord de Gand qui assurera la continuité avec le réseau de mesures homogène.

Enfin le groupe de travail s'est penché en fin d'année sur sa contribution à la Partie faîtière du plan de gestion du district hydrographique Meuse. Début 2008, le groupe mettra en place une structure souple permettant la rédaction de sa contribution à la partie faîtière du plan de gestion.

Tâche demandée au groupe de projet « écologie »

- Dans le cadre du volet biologique du réseau de mesures homogène, le groupe de projet « écologie » a fourni des éléments pour le suivi.

Groupe de travail « programme de mesures et objectifs »

Le groupe de travail « programme de mesures et objectifs » (POM) s'est réuni à deux reprises : le 22 janvier et le 25 octobre 2007.

En janvier 2007, le plan de travail du groupe de travail « POM » a été élargi et plusieurs produits ont ainsi été ajoutés.

Le plan de travail comporte désormais entre autres divers produits dont le groupe de travail « POM » devra se charger dans le contexte du chapitre 7 de la partie factière du plan de gestion (programmes de mesures). La synthèse des programmes de mesures portera d'une part sur les mesures de base et d'autre part sur les mesures complémentaires. S'agissant de la délimitation entre mesures de base et mesures complémentaires, quatre Parties ont présenté entre-temps des documents décrivant cette délimitation. La majorité des Parties conviennent de considérer comme mesures de base, les mesures indispensables à la transposition du droit communautaire et du droit national existants.

Les délégations ont fait le point sur l'état actuel de la mise en œuvre de la Directive cadre sur l'Eau. Un premier échange de vues au sujet des objectifs environnementaux ainsi que des reports d'échéances et des dérogations a eu lieu dans ce contexte. Cet échange pourra également être mis à profit pour la préparation des discussions ultérieures concernant le chapitre 5 de la partie factière du plan de gestion (objectifs environnementaux).

Tâches demandées au groupe de projet « chimie »

- Le groupe de projet « chimie » a travaillé sur :
 - Les mesures de base ;
 - La coordination des objectifs de qualité pour les substances pertinentes pour la Meuse ;
 - L'examen du cas du fluorure : pertinence pour la Meuse.

Tâches demandées au groupe de projet « écologie »

- Le groupe de projet « écologie » a eu pour mission de :
 - Réaliser un plan d'approche concernant la libre circulation des poissons ;
 - Collecter et coordonner les objectifs de qualité pour les éléments biologiques.

Tâches demandées au groupe de projet « eaux souterraines »

- Le groupe de projet « eaux souterraines » a été mandaté pour :
 - Elaborer une liste de masses d'eau pour lesquelles une coordination bilatérale ou multilatérale est utile ;
 - Inventorier les objectifs de qualité ou normes actuels dans le domaine des eaux souterraines ;
 - Résumer les coordinations bi – et trilatérales dans le domaine des eaux souterraines ;
 - Résumer les mesures adoptées concernant les masses d'eau risquant de ne pas atteindre les objectifs fixés ;
 - Détailler les mesures complémentaires jugées nécessaires pour atteindre les objectifs environnementaux fixés.

SYSTEME D'AVERTISSEMENT ET D'ALERTE

Durant leur Assemblée plénière respective des 8 et 14 décembre 2006, les Commission internationale de la Meuse (CIM) et de l'Escaut (CIE) avaient salué l'offre de la Région wallonne proposant d'organiser le 30 janvier 2007 à Liège, le 2ème atelier international CIM-CIE consacré aux pollutions accidentelles.

L'atelier s'est déroulé au Vertbois, siège du Conseil économique et social de la Région wallonne (CESRW) à cette date. Il avait pour objectifs :

- d'élaborer des propositions concrètes visant à améliorer les systèmes d'avertissement et d'alerte existants et,
- de préparer l'organisation d'exercices internationaux d'alerte pour l'Escaut et la Meuse.



ATELIER DU 30 JANVIER 2007, CESRW, LIEGE

Suite à l'atelier, il a été constaté que les services responsables pour l'alerte et l'alarme ressentent le besoin de former un réseau d'experts et d'utiliser ce réseau pour l'échange de connaissances et d'expériences ainsi que pour l'exécution conjointe d'exercices d'alarme.

Ainsi, en mars 2007, les chefs de délégation ont marqué leur accord sur la création d'un groupe de projet « système d'avertissement et d'alerte Meuse » et sur l'extension de la portée géographique du système d'avertissement et d'alerte Meuse à toutes les pollutions accidentelles ayant (susceptibles d'avoir) un impact transfrontalier par l'intermédiaire du cours principal de la Meuse et de ses affluents. L'Allemagne et le Luxembourg participent désormais au système d'avertissement et d'alerte Meuse.

L'extension de la portée géographique du système d'avertissement et d'alerte Meuse nécessite encore une mise en œuvre pratique. Une carte de référence sera établie sur base d'un échange au cours duquel chaque partie mentionnera quelles rivières transfrontalières elle souhaite voir intégrer le système d'avertissement et d'alerte Meuse.

Un accord a été dégagé pour opérer une distinction dans le système d'avertissement et d'alerte Meuse entre trois types de notifications, à savoir « alerte », « information » et « action de recherche ». On élabore actuellement une définition de ces notifications. De plus, un formulaire distinct “exercice” sera utilisé pour les exercices d'alarme visant à tester la communication. Les formulaires ont été adaptés, et les adresses des postes principaux d'alerte des parties ont été vérifiées de sorte que le système d'avertissement et d'alerte Meuse s'intègre à nouveau bien dans l'organisation interne des Parties de la Commission Meuse.

Le groupe de projet nouvellement créé a pour sa part jugé à l'unanimité que la mise en place d'un groupe de travail permanent était préférable. En décembre 2007, l'assemblée plénière marqué son accord sur ce point et le groupe de projet « système d'avertissement et d'alerte Meuse » est devenu le groupe de travail « pollutions accidentelles ».

Notons encore que le programme de travail du groupe opère une distinction entre les tâches limitées dans le temps (l'étendue, la procédure et les moyens) et les tâches revêtant un caractère durable (l'usage du système). Il entre dans les intentions du groupe de travail d'assurer la pérennité du système par l'organisation d'exercices d'alarme, d'ateliers et de visites sur le terrain.

ACCUEIL DELEGATIONS ETRANGERES

Une délégation chinoise composée de représentants de haut niveau du Ministère de l'Environnement, la Commission du fleuve Yangtsé, de la Commission de la rivière jaune et de provinces chinoises a été reçue par une série d'instances officielles allemandes, belges, néerlandaises et européennes durant la période s'étendant entre le 16 et le 30 juin 2007.

Cette délégation était à la recherche d'exemples et de points de rattachement afin d'améliorer en Chine les pratiques en matière de gestion de l'eau ; la Chine étant confrontée à d'importants problèmes de pollution de l'eau et devant lutter contre l'érosion du sol.

La CIM a eu l'honneur de pouvoir organiser une journée du programme. La matinée de cette journée qui s'est déroulée au Palais des Congrès a été consacrée à une série d'exposés sur la création, le fonctionnement et les tâches de la Commission de la Meuse et l'après-midi à une visite de l'Université de Liège. La délégation chinoise s'est montrée fort intéressée.



VISITE DÉLÉGATION CHINOISE, JUIN 2007

D'autre part, l'organisation non gouvernementale néerlandaise 'Stichting Reinwater', observateur auprès de la Commission internationale de la Meuse, a souhaité attirer l'attention de manière particulière sur les débris retrouvés dans la Meuse.

Ainsi, en juin 2007, à l'issue de la réunion annuelle entre les observateurs et les chefs de délégation, le bateau 'le Reinwater' a fait une halte le long de l'embarcadere du Palais des congrès de Liège. Vingt-cinq enfants de Meers (Limbourg néerlandais) âgés entre 10 et 12 ans ont fait le déplacement afin de présenter à la Présidente de la Commission leur



LE "MAASMANNETJE " (BONHOMME DE LA MEUSE)

rapport sur les résultats de leurs propres recherches consacrées aux déchets.

A cette occasion, la Présidente a eu l'honneur de dévoiler solennellement une grande œuvre d'art réalisée par les enfants et baptisée 'Maasmannetje' ('le bonhomme de la Meuse'). Cette œuvre

insolite a été construite uniquement avec

des déchets retrouvés dans le fleuve.



Le Maasmannetje a voulu faire passer le message suivant: "J'ai plongé dans la Meuse et mon manteau est ressorti couvert de déchets. Je sais que la Meuse est belle, mais malheureusement aussi très sale. Ce qui reste accroché à mon manteau résulte du mauvais traitement infligé à la Meuse par les Hommes. Je m'interroge sur ce qui pousse les Hommes à déverser tant de choses dans la Meuse. Les déchets de l'homme nuisent aux poissons et autres animaux vivant dans la Meuse. Les berges en souffrent aussi. Les arbres et arbustes sont lardés de plastique, et l'herbe est jonchée de pneus, bouteilles, chaussures et, débris en tout genre. J'espère qu'à l'avenir, mon manteau ne s'ornera plus que de renoncules des marais... Voilà ce que, par ma présence, je veux montrer à tout le monde!"

PUBLICATIONS DE LA CIM DEPUIS 2001

2007	Rapport sur la coordination des programmes de contrôle de surveillance
	Comparatif des méthodes de cartographie des risques de dommage dans le bassin de la Meuse
2006	Rapport annuel 2005
	Compte rendu 2 ^e symposium international sur la Meuse
2005	Rapport annuel 2004
	Résultats du Réseau de mesure homogène 2004
	Le District hydrographique international de la Meuse: un état des lieux (brochure) (également en anglais)
	Le District hydrographique international de la Meuse – Analyse, rapport faitier (également en anglais)
	Inondations: 2e phase du Programme d'action Meuse
2004	Résultats du Réseau de mesure homogène 2003
	Rapport sur la qualité de la Meuse
	Brochure "pesticides"
	Rapport annuel 2003
	Biomonitoring (1998-2001) (uniquement en français)
2003	Rapport annuel 2002
	Résultats du Réseau de mesure homogène 2002
	Résultats du Réseau de mesure homogène 2001
	First International Symposium on the River Meuse – Proceedings (uniquement en anglais)
2002	Plan d'action Inondations Meuse – Rapport d'avancement
	Résultats du Réseau de mesure homogène 2000*
	Inventaire de la restauration écologique de la Meuse*
	Obstacles à la circulation des poisons*
	Rapport intermédiaire 2001 "Programme d'action Meuse"*
2001	Résultats du Réseau de mesure homogène 1999*
	Les poissons migrateurs dans la Meuse – État de la situation en 1999*
	* <i>n'existe pas en allemand</i>

